

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2015

13^{ème} BAROMETRE AFIPA 2014 DES PRODUITS DU SELF CARE :

LE SECTEUR DE L'AUTOMEDICATION SE REDRESSE MAIS LE VOLONTARISME POLITIQUE FAIT DEFAUT

Le 20 janvier 2015, l'Afipa (Association française de l'industrie pharmaceutique pour une automédication responsable) a présenté le 13^{ème} baromètre des produits du selfcare, réalisé en collaboration avec Celtipharm¹.

Malgré des résultats globalement positifs, le marché reste fragile et doit être soutenu par une véritable stratégie de santé de la part des pouvoirs publics. Une nécessité d'autant plus forte que le retournement du marché au mois de décembre a incontestablement prouvé l'efficacité du modèle d'organisation de soins défendu par l'Afipa.

Le marché du selfcare renoue avec la croissance malgré un secteur de l'automédication qui reste stable

Après une année 2013 en recul, **le marché du selfcare est positif en 2014 et gagne 2,1% en valeur et 0,8% en volume**. Cette progression s'est faite à la faveur du développement des dispositifs médicaux (+5,9% en valeur) et des compléments alimentaires (+6% en valeur). Le marché de l'automédication reste quant à lui stable : -0,4% en valeur et -0,7% en volume.

De son côté, le e-commerce représente moins de 0,1% des ventes deux ans après son lancement. Aujourd'hui 209 sites sont autorisés à vendre des médicaments d'automédication sur internet, contre 78 en 2013, mais seuls 111 sont opérationnels.

Ce mode de distribution n'a ainsi pas contribué à la croissance du secteur et est venu, tout au plus, se substituer aux flux physiques.

Le contexte particulier du mois de décembre a démontré la pertinence du système de soins proposé par l'Afipa : l'automédication responsable peut et doit être la première étape du parcours de soins !

Au mois de décembre, **le secteur de l'automédication a connu un véritable retournement du marché en enregistrant des ventes record à hauteur de 224 M€, le chiffre d'affaires le plus important depuis 10 ans !**

Une hausse spectaculaire dont l'explication réside principalement dans la mobilisation des médecins généralistes fin décembre : **plus de 8,2 M€ de ventes sont en effet imputables à cette grève**.

Pour Pascal Brossard, Président de l'Afipa, des enseignements plus larges sont à tirer de cette situation : **« le mouvement des médecins généralistes a engendré un transfert des consultations auprès du médecin généraliste vers le pharmacien pour le traitement des cas bénins. Au-delà de ce contexte particulier de grève, il apparaît évident que ce mode de prise en charge des pathologies courantes permettrait de désencombrer les cabinets médicaux et les services d'urgence, qui pourraient se concentrer sur leur cœur de métier à savoir les cas les plus graves et le suivi des maladies chroniques.**

¹ Réalisé auprès du panel Xpr-SO® de Celtipharm, panel de 3 004 pharmacies représentatives du parc officinal français. Résultats en France métropolitaine hors Corse. Les données excluent les ventes sur ordonnance. Indicateurs réalisés à partir des ventes en automédication sur le conseil du pharmacien.

En réalité, cet épisode a permis d'éprouver le modèle d'organisation proposé de longue date par l'Afipa où l'automédication responsable constitue la première étape du parcours de soins. Un modèle plus efficient, pérenne et qui redonnerait sa place à chacun, pharmaciens et médecins, dans le système de santé ».

Dans ce contexte, une seule question reste en suspens pour le Président de l'Afipa : « Comment ne pas être surpris par le retard de la France par rapport aux autres pays européens en matière d'automédication? Comment ne pas déplorer l'attentisme voire le conservatisme dont font preuve les autorités? Souhaitons que, à la lumière de ces événements, de nouvelles et favorables perspectives s'ouvrent en 2015. ».

L'Afipa représente les industriels qui produisent et commercialisent des produits de santé disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication).

La mission de l'Afipa, acteur de santé publique, est de promouvoir le développement de l'automédication responsable et des produits du marché du selfcare dans le cadre de la santé publique, dans l'intérêt des patients, des pharmaciens et des industriels membres de l'association, et pour la pérennité du système de soins.

Avec 37 adhérents laboratoires pharmaceutiques, l'Afipa représente aujourd'hui plus de 80% du secteur de l'automédication responsable et 60% du marché du selfcare. L'association est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour toutes les questions relatives aux médicaments, dispositifs médicaux et compléments alimentaires d'automédication.

L'Afipa est dirigée par un **Conseil d'administration** de 13 membres **présidé par Pascal Brossard** (Zambon France).

Toutes les actions sont mises en œuvre par une équipe de permanents dirigée par Daphné Lecomte-Somaggio, Délégué général.

▪ **Les laboratoires pharmaceutiques adhérents de l'Afipa :**

Abbott, Almirall, Bayer Healthcare SAS France, Boehringer Ingelheim, Boiron, Bouchara-Recordati, Bristol Myers Squibb – Division UPSA, Diepharmex, Expanscience, Galderma, Genevrier, Gifrer Barbezat, GSK SGP, Hepatoum / Dermophil Indien, HRA Pharma, Ipsen Pharma, Johnson & Johnson Santé Beauté France, Labcatal, Laboratoires Lehning, Mayoly-Spindler, Merck Médication Familiale, Negma Lerads, Novartis Santé Familiale, Nutrition et Santé, Omega Pharma, Pfizer Santé Familiale, Pierre Fabre Santé, Procter & Gamble Pharmaceuticals France, Reckitt Benckiser, Rottapharm Madaus, Sanofi-Aventis France, Semes S.A., Laboratoires Tonipharm, Laboratoires Uργο, Weleda, Zambon France.

▪ **Les membres associés de l'Afipa :**

Celtipharm, le Gers, Naturex, Nutraveris, Par ailleurs, RNP, SAS Uhlich, Vidal.

www.afipa.org

☎ : 01 56 77 16 16

Twitter : @afipa

Contact presse

...

Ariane Prêtre

06 81 37 72 48

Mél. ariane.pretre@wanadoo.fr